Réf. Farde e-Assemblées : 2497637

N° OJ : **35**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Asbl "No Way Back".- Subside : 1.815,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que l'asbl "No Way Back" s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.815,00 EUR à l'asbl "No Way Back" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 1.815,00 EUR à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2022 à l'asbl "No Way Back" pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2022.

Annexes :